

## RAPPORT FINANCIER

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de trésorière de votre Association, je vous présente mes conclusions sur les comptes de l'exercice comptable du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025.

### **COMPTE DE RESULTAT**

Les ressources de l'association se sont élevées à 625 583 €, elles présentent une baisse 36 k€. Les principales variations concernent :

- la baisse des cotisations BNC consécutive aux radiations enregistrées ( -99 k€)
- l'adhésion de nouveaux adhérents BIC suite à la fermeture du CGA AUVERGNE (+44 k€)

L'association a perçu des indemnités journalières suite à l'arrêt maladie d'une salariée pendant son maintien de salaire.

Les charges d'exploitation s'établissent à 542 793 € et ont diminué de 34 k€ par rapport à l'exercice précédent. Les honoraires des intervenants extérieurs continuent de diminuer en raison du nombre d'adhérents en baisse dont les dossiers sont traités en interne majoritairement. Également les frais de maintenance ont augmenté encore en raison de l'augmentation des utilisateurs du logiciel Easy 2035. Globalement, bon nombre de charges externes ont diminué en raison de la baisse d'activité.

La masse salariale diminue en raison du ½ temps thérapeutique d'une salariée.

Compte tenu de ces éléments le résultat d'exploitation se solde par un profit de 82 791 €, contre 84 910 € l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à 25 635 € au lieu de 19 610 € en 2024. L'augmentation des rendements des placements de trésorerie et la souscription à des CAT expliquent cette progression.

Le résultat net se clôture par un profit de 108 426 € et conformément à nos statuts, nous vous proposerons de l'affecter sur le « fond de réserve associatif ».

### **BILAN**

L'actif fait état notamment des investissements incorporels et corporels pour un montant net de 108 k€. Votre association a réalisé des investissements cette année pour 23 k€, entièrement autofinancés, pour changer le serveur ainsi que les ordinateurs.

Les placements de trésorerie sont de 782 641 €, soit une augmentation de 17 k€.

La trésorerie disponible augmente de 18 k€.

Les fonds propres s'élèvent à 747 974 € contre 639 549 €.

Les provisions pour risques et charges concernent les indemnités de fin de carrière qui sont provisionnées dans les comptes pour un montant de 55 802 €, cette provision est en légère diminution.

Les prestations facturées d'avance correspondent aux cotisations pour lesquelles les travaux de contrôle seront effectués sur l'exercice en cours, pour un montant de 71 k€ au lieu de 118 k€ à la clôture précédente.

*Le 3 décembre 2025*

*Christine ZANIOLO*

